



Du 16 AU 23 OCTOBRE 2021

GALERIE MARCHANDE

MAISON DU PEUPLE

Formulaire d'inscription

A retourner avant le2021 accompagné du règlement des frais de location de stand à :
l'Agence pour la Promotion des Exportations du Burkina (APEX-Burkina) – 01 BP 389 Ouagadougou 01
Tél. : 25 31 13 00/01 - 70 18 37 81 - 78 66 17 47 - Fax : 25 31 14 69 - Email : info@apexb.bf

1- IDENTIFICATION DE L'EXPOSANT

Nom ou raison sociale :
Ville : Pays :
Adresse : Téléphone :
E-mail :
Secteur d'activité :
Produits exposés :

2- RESERVATION DES STANDS (EN FCFA)

Stand de 9 m² à 100 000 FCFA x FCFA
 Stand allée centrale de 9m² à 150 000 FCFA x FCFA
 Restaurant/Buvette de 9 m² à 200 000 FCFA FCFA

Total : FCFA

Les stands/hangars seront construits en matériaux locaux sans mobilier. Ils contiennent 01 ampoule/stand, 01 prises pour 02 stands d'exposition et 01 prise pour les restaurants. L'exposant peut apporter son mobilier à condition qu'il soit clairement identifié.

3- PAIEMENT

Par chèque certifié En espèce Par virement bancaire
Code SWIFT : BCEAO-BFBFXXX - Banque : ACCT - Code banque : BF000000500002 - IBAN : BF000010010000005000288 - Bénéficiaire : APEX-Burkina - Adresse bénéficiaire : 443310000029.

4- REGLEMENT

1. La rétrocession ou la sous-location des stands est strictement interdite ;
2. Hormis les buvettes et sauf les appareils de musique, il n'est pas admis les réfrigérateurs, les congélateurs et autres appareils électriques dans les stands ;
3. Au besoin chaque exposant devrait se munir d'un stabilisateur de tension électrique et éviter d'effectuer lui-même des branchements sous peine d'expulsion sans remboursement de frais d'inscription ;
4. Le formulaire d'inscription pour les buvettes doit être accompagné des pièces administratives attestant de l'exercice de la profession ;
5. Un stand ne peut être occupé qu'après paiement effectif de la totalité des frais de location ;
6. 72 h après l'ouverture, tout stand attribué et non occupé sera retiré sans remboursement des frais de location ;
7. Chaque exposant devra souscrire à une assurance.

Badges : stand de 9 m² : 02 Restaurant/Buvette : 05
Les badges supplémentaires sont payants : 2 500 FCFA/badge

NB : Pour tout besoin supplémentaire, contacter l'APEX-Burkina.

A.....le

Date limite d'inscription : 1^{er} octobre 2021

Signature précédée de la mention « lu et approuvé »